



INFOS



juin 2024

Devenir de la PRÉPA, UPR et LCQ CPDL...

À ce jour, seule l'UPR de Nantes (EFS Réactifs) a reçu l'information concernant son futur déménagement... (à priori pas avant 2028)

L'UPR qui ne suivra pas les autres services de Nantes vers l'Île de Nantes devrait être réimplantée à Nancy Lobau où un grand plateau inoccupé depuis des années pourra accueillir et développer l'activité. La direction assure que les personnels seront accompagnés au mieux et qu'ils bénéficieront de l'accord sur les modalités d'accompagnement des réorganisations.



Vous êtes concerné(e) par cet accord:

- si votre poste change de situation géographique ou est supprimé. (En cas de temps partagé entre plusieurs activités, les personnels travaillant à plus de 50 % sur l'activité réorganisée sont également concernés),
- si vous libérez un poste permettant le repositionnement effectif d'un personnel dont le poste a changé de localisation ou a été supprimé.

Pour connaître vos droits, retrouvez l'accord en question en flashant ce QR code :



Cet accord vient d'être prolongé jusqu'au 30 juin 2025 mais il peut être renégocié avant l'échéance. N'hésitez pas à nous contacter pour en échanger.



La **préparation des PSL et le Laboratoire Contrôle Qualité** sont, quant à eux, toujours en attente. **En CSE, une échéance courant juillet a été évoquée.** L'UNSA reste attentive à ce sujet, qui concerne l'avenir d'une 50 aine de salariés de la région.

INNOVENTE

Projet de nationalisation de la facturation client, destiné à harmoniser les paramétrages et les tarifs de l'activité.

Une nouvelle étape est franchie depuis le début du mois de juin, avec la reprise des données et le paramétrage SAP, après la facturation du 31.05.2024. Ce déploiement concerne CPDL / NVAQ / OCPM.



Contact : unsa.cpdl@gmail.com / 06 19 62 77 60





INFOS



juin 2024

Avantages RESTAURATION

Comme nous vous l'annonçons le mois dernier, l'avenant 1 à l'accord restauration a été signé, par les 4 Organisations Syndicales Représentatives à l'EFS. La direction CPDL a lancé un sondage pour que chacun s'exprime sur sa préférence entre l'accès à la restauration collective ou l'attribution d'un Ticket Restaurant.

Pour rappel, pour obtenir un ticket restaurant d'une valeur faciale de 8,40€, vous devrez contribuer à hauteur de 3,36€ et la part employeur sera de 5,04€.

Voici ce qui figurera sur votre fiche de paie, si vous bénéficiez des Tickets Restaurant :

Libellé	Rappel (=date)	Base ou nombre	Taux	Montant	Cotisations patronales	
					Taux	Montant
Chèque(s) rest. + part sal.	10/24	20	3,36	67,20	5,04	100,80

- ▶ Pour obtenir 20 TR à 8,40€ (=168€), vous payerez 67,20€ et l'EFS financera 100,80€
- ▶ **A noter : vous pouvez choisir de renoncer aux Tickets Restaurant.**

Les élus du CSE seront informés des résultats du sondage et des décisions de la direction CPDL, lors de la séance du 4 juillet et le vote aura lieu au mois de septembre. A suivre donc, pour d'autres informations dans nos prochaines communications.

Focus sur les possibilités de CUMUL des avantages RESTAURATION

- **L'article 1.5 Cas de cumul d'avantages restauration est créé et rédigé comme suit :**

Tout personnel en heure, présent sur l'intégralité de la plage 11h30-14h30 et au-delà de 20h30, bénéficie, en plus de l'avantage restauration auquel il a déjà droit (Restauration collective, titre restaurant, indemnité de panier « autre » ou indemnité de collecte mobile) d'une indemnité dont le montant est fixé à 1,6 MG.

Cette indemnité est donc soumise à cotisations sociales.

Le personnel sous statut cadre autonome en forfait jours peut également bénéficier du cumul d'avantages restauration prévu ci-dessus, en cas d'impératifs ponctuels justifiés par l'activité de l'Etablissement ; ce deuxième avantage est soumis à la validation du responsable hiérarchique.

Pour rappel, depuis le 01/01/2024, 1MG = 4,15€



Contact : unsa.cpdl@gmail.com / 06 19 62 77 60



INFOS



juin 2024

BHSCT (Bilan Hygiène Sécurité et Conditions de Travail)

Départ sur les 3 dernières années

Départs	2021	2022	2023
Démissions	29	31	28
Fins de MAD	4	5	3
Licenciements	10	8	8
Fins de période d'essai	3	3	9
Retraite	26	23	13
Décès	0	0	0
Autres*	38	42	44

*la catégorie « autres » correspond à ruptures conventionnelles, fin de contrat CDD, ...)

En 2023 :
124 embauches
105 départs



Embauches sur les 3 dernières années

Embauches	2021	2022	2023
Embauches en CDI	73	107	99
Conventions MAD		1	
Mutations inter-ETS	7	5	6
CDD et intérim transformés en CDI	26	18	19



Accidents du travail et de trajet : CDD/CDI/MAD

AT	2021	2022	2023
Nombre total des accidents déclarés (tout type d'Accident, travail trajet)	84	79	27
Nb d'AT Bénins si non déclarés*			46
Nombre total des accidents reconnus par la Sécurité Sociale (tout type d'Accident)	39	31	21
NB d'AT avec arrêt hors accident de trajet	16	9	16
NB d'Accidents de mission (déplacement) avec et sans arrêt	7	1	0
Accident de trajet (domicile - travail) avec et sans arrêt	7	7	10

Les principales maladies professionnelles recensées à l'EFS sont des affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail.

Les affections sont essentiellement localisées au niveau de l'épaule (tendinopathie, ...), du poignet (canal carpien, tendinite, ...), main et doigts, coude (tendinopathie, hygroma, genou (hygromas, ...), cheville et pieds (tendinite d'Achille, ...).

BHSCT (Suite)

Modifications intervenues dans l'établissement ayant des effets importants dans le domaine de la sécurité et des conditions de travail

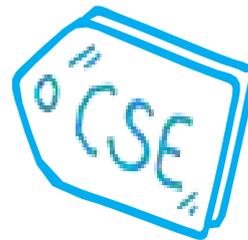
Types de modifications	Service concerné	Détail de la modification	Nb de personnes concernées
Travaux sur le site de Laval	PRL MDD	Création d'une nouvelle cafétéria lumineuse, d'une salle de réunion, d'un bureau nomade. Ces travaux ont aussi apporté un gain de lumière avec faux-plafonds blancs	19
Mise en place du registre des accidents bénins	Tous les sites	Déploiement 1 ^{er} janvier 2023	-
Mise en place d'une nouvelle activité au Centre de Soins (CDS) de tours : photo chimiothérapie extracorporelle (PCE)	CDS	Objectifs : -Répondre à la demande du Sce d'hémato du CHRU de Tours -Renforcer le partenariat fort entre l'EFS et le CHRU -Répondre à la préconisation nationale de développer les prélèvements de cellules et la PCE	13
Transfert du site de Tours Tonalité vers Tours 2 Lions	supports	⇒ Optimisation des locaux (économie des coûts d'exploitation dans un contexte budgétaire contraint), ⇒ regroupement des équipes sur le site de TOURS 2 LIONS	12
Optimisation logistique des navettes sur le périmètre Centre	logistique	Objectifs : la réorganisation de Poitiers en un cycle de production à J+1 est une opportunité pour CPDL en terme d'harmonisation des pratiques et de réduction des dépenses ⇒ Harmonisation des modalités d'approvisionnement en produits finis ⇒ Harmonisation des modalités de planification des collectes CPDL	-

Actions en faveur de l'amélioration des conditions de travail

Type de modifications	Service concerné	Détails de la modification	Nb de personnes concernées
Organisation de travail	Recrutement	Digitalisation des EAE, EP et BP En 2023, les EAE, EP et BP ont été digitalisés. L'outil retenu est TalentSoft. Objectif : La sécurisation renforcée de l'accès et de la confidentialité des données, l'optimisation de la gestion de campagne (lancement, suivi, relances...), l'amélioration du suivi et de la réalisation des EP et des BP (identification des salariés éligibles, complétude des champs légaux, traçabilité et signature afin d'éviter les pénalités financières), l'automatisation du reporting et fiabilisation des indicateurs de campagne (taux de réalisation des entretiens...)	-
Organisation du travail	MTI	Digitalisation circuit libération matières premières ABG : mise en place du module QM de SAP	50
Organisation du travail	MTI	Installation d'un modulaire sur le site ABG Objectif : accueillir 8 salariés supplémentaires afin de prendre en charge de nouveaux projets	8
Organisation du travail	Prépa Nantes / IH DIS Le Mans	Transfert du stockage de plasma LFB du Mans vers Nantes Objectifs : transfert du stockage du plasma destiné au LFB vers la préparation de Nantes et conversion de la chambre froide négative du Mans en chambre froide positive ⇒ Meilleure circulation dans l'espace en distribution sur le site du Mans : facilitation de la réception, du tri, du rangement et du conditionnement des CGR ⇒ Division par 3 du nombre de manipulations des cartons	-
Organisation du travail	IH DEL NANTES	Formation accueillir et prendre part au changement dans le cadre de la polyvalence IH DEL : -identifier les caractéristiques des processus du changement -repérer son fonctionnement personnel face au changement -communiquer efficacement en situation de changement -être acteur de son adaptation au changement	40
Organisation du travail	PRL	Etude menée sur les retards de retour de collectes EFS CPDL : Actions menées : -révision des temps de rangement et d'accueil des derniers donneurs, du temps de déchargement PC collecte, des temps de trajet - Objectif : amélioration conciliation vie professionnelle/vie personnelle	-
Organisation du travail	PRL Nantes	Modification de l'espace dédié à l'accueil donneurs NTS HD Amélioration de l'ergonomie du poste de l'accueil des donneurs et moins de perturbations sonores	-
Prestation externe dédiée (assistante sociale)	EFS CPDL	49 permanences d'assistance sociale	-
Nouvelle mandature des IRP	Dialogue social	Nouvelle mandature : les élections du CSE ont eu lieu, en octobre 2023	-



INFOS



juin 2024

Questions UNSA/ Réponses de la direction



Le CSE suit un ordre du jour pré établi, mais d'autres questions peuvent être posées en début de séance. Dans les semaines qui suivent, la direction apporte les réponses qu'elle n'a pas pu apporter en séance. N'hésitez pas à nous faire part de vos questions, nous trouverons la réponse !

Quelle est la date d'échéance du bail du magasin de REZE ?

Réponse de la Direction :

La date d'échéance du bail du magasin de Rezé est prévue au 3 mai 2025.

Actuellement, lorsqu'un jour férié tombe sur un RTP fixe, le salarié concerné travaille une journée de plus par rapport à un collègue dont le RTP n'est pas contractualisé.

Comment est garantie l'équité entre les temps partiels avec RTP contractualisés et ceux avec RTP non contractualisés ?

Réponse de la Direction :

La direction a sollicité le service juridique Conseil et Conformité afin qu'une position nationale puisse être apportée sur ce sujet.

Concernant la loi 37 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union Européenne, pensez-vous faire une communication à l'ensemble des salariés ?

Quelles sont les consignes qui seront données aux gestionnaires pour le calcul des jours de CP à récupérer ? Les salariés auront-ils la possibilité de mettre les CP récupérés sur leur CET ? A hauteur de combien de jours ?

Réponse de la Direction :

La direction attend les directives du national sur ce sujet qui nécessite un temps de réflexion inhérent à sa mise en œuvre. Il est en effet important que nous ayons tous la même façon de faire sur l'ensemble des régions et que l'acquisition de ces CP puisse être traitée de façon automatisée.

Agenda de juin

6 juin 2024 : Ouverture du nouveau site du CSE

cseefscpdl.portailce.com



PROFITEZ- EN !!

14 juin 2024 : 20ème édition de la JMDS



Du 17 au 21 juin 2024 : Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail



Contact : unsa.cpdl@gmail.com / 06 19 62 77 60

**À L'UNSA
ON S'OCCUPE DE MOI !**